



Frigo abîmé location meublée

Par **Steff13**, le **08/08/2016** à **16:04**

Bonjour à tous.

Je suis locataire d'un meublé que je vais bientôt quitter.

Il y'a plusieurs mois en tentant d'enlever de la glace dans le frigo, avec un objet rond et non pointu, j'ai percé le plastique du revêtement. Heureusement pas fuite. Juste un trou, que je vais reboucher avec du silicone sanitaire. vu que le frigo est toujours en état de marche puis je avoir des soucis lors de l'état des lieux de sortie?

Merci pour vos réponses.

Par **janus2fr**, le **08/08/2016** à **16:27**

Bonjour,

Oui, c'est possible puisque vous avez commis une dégradation que vous ne pourrez pas réparer totalement.

Par **Steff13**, le **08/08/2016** à **16:46**

Merci pour votre réponse, mais quelle pourrait être le préjudice puisqu'il n'y a rien à changer ?